

Avis de constitution

SOCIETE « STUDIO KULA »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, Les Hauts
de la Palm, non loin du Commissariat du 35ème
Arrondissement, Lot 395, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STUDIO KULA »

Objet :

- L'exploitation d'un studio digital et créatif
- La création de contenus digitaux
- Le branding
- Le community management et la gestion de réseaux sociaux
- Le consulting en stratégie digitale
- L'évènementiel
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, Les Hauts de la Palm, non loin du Commissariat du 35ème Arrondissement, Lot 395, Ilot 48

Dirigeant(s) Mlle KOUAHO ANDREA MARIE JOSEPHE AHOUA (COGÉRANT), Mlle SYLLA SALI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01319 du 18/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16065/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

